



LES ENJEUX AUTOUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES, LE CADRE LÉGAL

WEBINAIRE - PORTEUSE DE PROJET DE L'ESS, VERS QUI JE M'ORIENTE ? - 8 MARS 2023

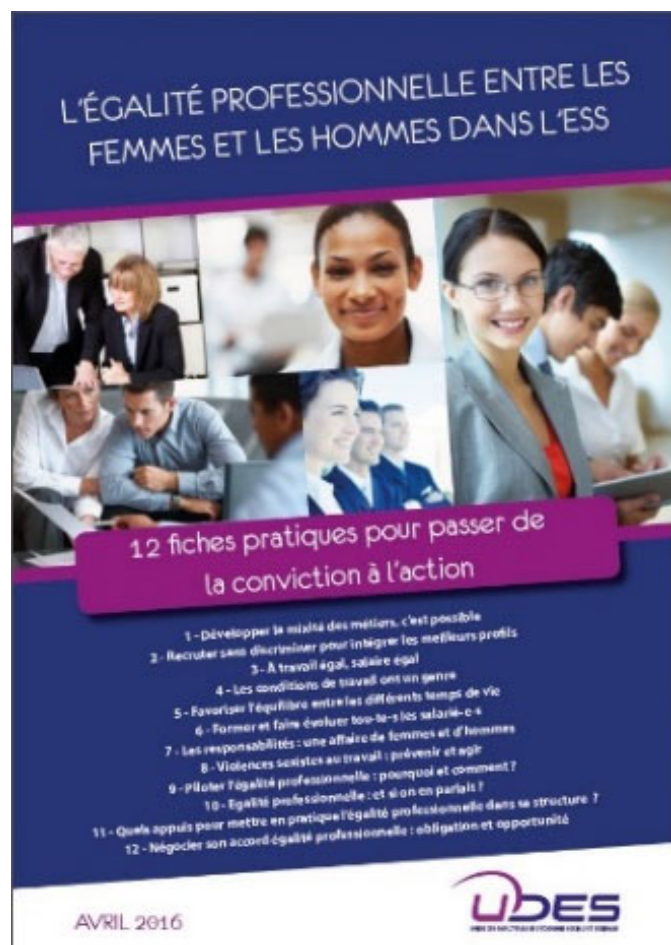
➡ **Accord du 27 novembre 2015 sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire**

Accord signé par l'UDES, la CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGE, CGT-FO et étendu par arrêté en date du 20 avril 2018.

Depuis, **7 accords de branches conclus ou renouvelés** et 5 négociations ouvertes.

▶ **Les thématiques traitées dans l'accord :**

- Promotion de la mixité et lutte contre les stéréotypes
- Recrutement
- Evolution professionnelle
- Egalité salariale et classifications
- Conditions de travail (dispositions sur les spécificités de la femme enceinte et du temps partiel)
- Parentalité et solidarités familiales
- Articulation et conciliation des temps de vie
- Prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles au travail
- Obligations et outils au service des politiques d'égalité professionnelle en entreprise
- Gouvernance et dialogue social
- Communication (affichage)
- Rôle des branches professionnelles
- Recueil de données chiffrées par sexe
- Indicateurs de suivi de l'accord



- ➔ **Un quizz** : outil d'auto-diagnostic pour savoir où en êtes-vous.
- ➔ **12 fiches pratiques** sur les principaux thèmes de l'égalité professionnelle (recrutement, CT, temps de vie, formation, harcèlement, salaire, suivi, aides, etc.)
- ➔ **Chaque fiche** :
 - Faire son diagnostic
 - Éléments de cadrage avec spécificités thématiques
 - Méthodes et pistes d'amélioration
 - Des ressources pour aller plus loin



Caroline CRÉTON, Chargée de projets en territoires
Hauts-de-France et Normandie
29, Grande Rue, 59100 Roubaix
06 37 05 18 31 - ccreton@udes.fr – www.udes.fr